



NEOVACS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Néovacs signe un accord de collaboration avec le CNRS sur la mise au point de nouvelles formulations lipidiques permettant de délivrer des ARNm

Suresnes, le 17 juin 2024 – 8h CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV), société biopharmaceutique à un stade préclinique développant de nouvelles thérapies pour des maladies inflammatoires et auto-immunes, annonce la signature d'un contrat de collaboration et de recherche avec l'équipe du Dr Nathalie Mignet, Directrice de recherche au CNRS (laboratoire « Unité de Technologies Chimiques et Biologiques pour la Santé ('UTCBS') » du CNRS, de Université Paris Cité et de l'INSERM), pour le développement conjoint de nouvelles formulations lipidiques pour la délivrance d'ARN messenger (ARNm).

Pour rappel, Néovacs possède une expertise dans le développement de vaccins thérapeutiques induisant une immunisation active contre des protéines du soi. La Société développe plusieurs vaccins ARNm ciblant l'IL-4 et l'IL-13 dans l'Asthme, l'IgE dans les allergies alimentaires et l'IL-17 en traitement du psoriasis.

Le laboratoire UTCBS dirigé par le Dr Nathalie Mignet possède une expertise reconnue dans le développement de vésicules lipidiques pour le transfert de gènes, concevant des formulations neutres ou faiblement chargées pour le transfert d'ARN. Récemment, le laboratoire a conçu et synthétisé de nouveaux lipides ionisables.

Au vu de leurs complémentarités d'objectifs et de savoir-faire, Néovacs et le laboratoire UTCBS ont signé un contrat de collaboration pour développer ensemble des formulations lipidiques permettant de délivrer des ARNm auprès de protéines cibles, du soi et du non soi, à usages humains et vétérinaires.

Dans le cadre d'une convention CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche), Néovacs a embauché une Ingénieure prometteuse, qui conduira ses travaux de recherche de thèse entre le laboratoire de Néovacs et le laboratoire UTCBS sur l'optimisation et la formulation de ces lipides qui pourraient être utilisés par Neovacs pour la formulation de ses candidats vaccins ARNm.

Néovacs supportera les frais de ce nouveau projet d'un montant estimé à 100 k€. En contrepartie, la Société bénéficiera d'un droit d'exploitation exclusif et mondial sur les lipides entrant dans la formulation de vaccins ARNm chez l'homme et l'animal, à usage thérapeutique et prophylactique pour tout type de vaccins.

Vincent Serra, Directeur Scientifique de Neovacs, déclare : « Néovacs et le laboratoire UTCBS sont parfaitement complémentaires pour optimiser la délivrance de candidats vaccins ARNm ciblant les protéines du soi et du non-soi. La mise en place d'une formulation efficace pourra bénéficier mondialement à la technologie émergente des vaccins ARNm dont les nombreux avantages sont reconnus en termes d'efficacité et durabilité, et de rapidité de production. Ces lipides pourraient rapidement être disponibles aux sociétés qui développent des vaccins ARNm contre tout type de pathogènes. Les lipides actuellement disponibles sont peu nombreux et les conditions pour les utiliser très lourdes. Si nous réussissons, les débouchés économiques seront très significatifs pour Neovacs et l'UTCBS ».

À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française qui conduit une double activité de R&D et d'investissement. Ses produits propres sont des candidats vaccins développés à partir de sa plateforme technologique kinoïde® dans le lupus et les allergies. L'approche innovante utilise le système immunitaire du patient pour réguler la surproduction nocive de protéines (immunothérapie active) telles que IL-4/IL-13/IgE. En parallèle, la Société met à profit son expertise interne pour investir dans des sociétés innovantes en Biotech et Medtech à forts potentiels. **Pour plus d'informations :** www.neovacs.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Investisseurs
neovacs@actus.fr
01 53 67 36 78

Anne-Charlotte DUDICOURT
Relations Presse financière
acdudicourt@actus.fr
06 24 03 26 52

Avertissement :

La société Néovacs a mis en place (i) un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société European High Growth Opportunities Securitization Fund, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société, et (ii) un financement en ORA qui ont toutes été transférées à une fiducie, laquelle est à présent chargée de leur equitization.

Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, sont, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Au cas particulier de la fiducie, les actions sont cédées sur le marché selon les modalités fixées dans la convention de fiducie.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du nombre de titres émis au profit de la société European High Growth Opportunities Securitization Fund et/ou de la fiducie.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir (ou de rester investis) dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.